



Bruxelles, le 12 janvier 2022

CM 1114/22

VETER
AGRI

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: LIFE.3@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 2654

Objet: Vidéoconférence informelle des membres du groupe "Animaux et questions vétérinaires" (Chefs des services vétérinaires)

Date: 24 et 25 janvier 2022

Heure: 14:30, 10:00

Lieu: Vidéoconférence informelle (Format 1+1)

1. Présentation du programme de la présidence française

- *Présentation de la présidence*

2. Stratégie de vaccination dans la lutte contre l'influenza aviaire

a) Document de discussion relatif à la mise en œuvre d'une vaccination contre l'influenza aviaire au sein de l'UE

- *Présentation de la présidence et premiers échanges de vues*

b) Situation sanitaire et travaux de la Commission

- *Information de la Commission*

3. Bien-être animal

a) Présentation d'une note de méthodologie « Partages d'expériences des Etats membres pour améliorer le bien-être animal en élevage »

- *Présentation de la présidence et échanges de vues*

b) Recherche et innovation en faveur de l'amélioration du bien-être animal

- *Présentations d'expériences par deux Etats membres et échanges de vues*

c) Point sur les activités du Parlement européen sur le bien-être animal

- Rapport de la Commission d'enquête sur la protection des animaux pendant le transport (COMANIT) : recommandations pour un nouveau règlement européen sur le transport des animaux
- Rapport sur la mise en œuvre du bien-être animal dans les exploitations (rapporteur : Jérémy Decerle)

- *Information de la présidence*

4. Codex Alimentarius: travaux engagés sur le Codex Alimentarius dans le cadre du Groupe de travail sur les questions agricoles et alimentaires internationales

- *Information de la présidence*

5. EuFMD : Révision de la représentation régionale des membres de l'UE au sein du comité exécutif de l'EuFMD

- *Information de la délégation irlandaise et échange de vues*

6. Points divers

a) OIE : procédure pour les reconfirmations annuelles des statuts officiels et procédure d'auto-déclaration

- *Information de la délégation des Pays-Bas*

NB: Les délégations sont invitées à attendre un courriel leur demandant de confirmer leur participation et de ne pas utiliser le lien «Pré-inscription» sur le portail des délégués, étant donné que ce dernier n'est utilisé que pour les réunions physiques. Le lien permettant de se connecter à la salle de réunion virtuelle sera envoyé par courrier électronique aux délégués ayant confirmé leur participation.